En partenariat avec :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28 SEPTEMBRE 2026

25ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : TROIS ENTREPRENEURS ISSUS DE QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DISTINGUÉS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Centre-Val de Loire, 28 septembre - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Banque des Territoires, récompense des créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leurs activités dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville[1] (QPV).

Cette 25e édition, lancée en avril 2026, s'inscrit dans le **Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030**. Déployé localement, ce programme fédère aujourd'hui près de 300 partenaires notamment membres du collectif Cap Créa, mobilisant des experts qui accueillent et accompagnent les créateurs au quotidien.

Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par **BGE**, est soutenu par **l'Agence nationale de la cohésion des territoires** (ANCT), **la Banque des Territoires**, **France Télévisions**, **Radio France, France Travail**, et le **Club XXIe siècle**.

Un jury régional, présidé par la Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance, s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats régionaux et un Prix Coup de Coeur :

- *Julien ROMESTANT*, lauréat régional dans la **catégorie Jeune Pousse,** destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an,** issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- *Diarra AUTISSIER*, lauréate régionale dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an,** issus et/ou implantés dans un QPV.
- *Amélie SOLLER*, lauréate **Prix Coup de cœur,** une distinction honorifique décernée par le jury pour saluer la qualité et le potentiel de son projet. Ce prix témoigne de l'intérêt particulier porté par le jury à son initiative.

Les deux lauréats régionaux reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse.** Le prix coup de Coup de Cœur reçoit une dotation de 500 euros décernée par BGE Terres de Loire et BGE Berry Touraine.

Ces deux lauréats régionaux entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2026 qui désignera **8 lauréats nationaux.** Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros ou une campagne de visibilité média.

[1] Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Julien ROMESTANT
Entreprise en nom propre : OBSERVATOIRE MONDIAL PARFUMERIE COSMÉTIQUE
Ville / Quartier : Chartres – Vieux Puits
Accompagné et/ou financé par : *BGE*

- **Parcours** : Titulaire d'un master en stratégie obtenu à l'Université d'Orléans en 2006, Julien Romestant débute sa carrière au sein de la Cosmetic Valley à l'occasion d'un stage consacré à la création d'une cellule de veille stratégique. Il y restera près de vingt ans et accompagnera, au fil de son parcours, près de 1 000 entreprises de la filière parfumerie-cosmétique dans la compréhension des évolutions de marché et des innovations. Il développe une expertise en veille internationale, analyse de marché, prospective et intelligence économique, et crée également un service d'open innovation. Après la fin de son contrat en 2024, il se forme à l'analyse de données en 2025 et obtient son diplôme. Ses candidatures restant sans réponse malgré cette nouvelle compétence, il décide de réunir ses vingt années d'expérience sectorielle et sa maîtrise de la donnée au sein de son propre projet.

- **L'idée et l'entreprise :** Créé en mars 2026, l'Observatoire Mondial Parfumerie Cosmétique, OMPC, est une activité de conseil stratégique fondée sur l'analyse de données appliquée à la parfumerie-cosmétique. Julien part d'un constat simple : les entreprises disposent de nombreuses informations, mais n'ont pas toujours les moyens de les transformer en décisions concrètes. Sa structure rend cette intelligence économique plus accessible, notamment aux PME et aux structures qui ne disposent pas des ressources des grands groupes. Julien transforme ainsi des données complexes en analyses permettant d'identifier les marchés porteurs, de suivre la concurrence et d'anticiper les évolutions du secteur. Son offre repose sur trois activités principales : l'analyse export, les rapports sur l'innovation et le conseil stratégique. Son ambition est de faire de son entreprise une référence de la donnée stratégique pour la filière, d'abord en France et en Europe, puis à l'international.

- **L'impact et l'engagement** : Julien souhaite aider les entreprises françaises de la parfumerie-cosmétique à mieux anticiper les changements qui peuvent affecter leur activité. Son analyse du marché américain du parfum lui a par exemple permis de mettre en évidence une perte de dix points de parts de marché pour la France en trois ans, alors même que les ventes continuaient de progresser. Pour lui, mieux lire ces signaux permet aux entreprises de réagir plus tôt, de préserver leur compétitivité et de mieux saisir les opportunités à l'international. Habitant du quartier Vieux Puits à Lucé, Julien tient également à montrer qu'une activité intellectuelle à dimension internationale peut se construire depuis un quartier prioritaire. Accompagné par la BGE dans le cadre du programme Émergence Quartier 2030, il souhaite à son tour transmettre ce qu'il a reçu en accueillant à terme un alternant en communication, en mentorant un créateur d'entreprise issu d'un QPV et en intervenant auprès des jeunes de son quartier pour leur faire découvrir l'entrepreneuriat.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat *:* Diarra AUTISSIER
Entreprise en nom propre : BOULANGERIE AUTISSIER
Ville / Quartier : Châteauroux - Saint-Jean Est et Nord
Accompagné et/ou financé par : *BGE, France Active, Initiative France, France Travail, CCI-CMA*

- **Parcours :** Diarra Autissier est titulaire d'un BTS Assistante de direction. Après une première expérience comme secrétaire, elle se réoriente vers la vente en boulangerie, où elle travaille pendant deux ans. Elle se lance ensuite dans l'entrepreneuriat avec son mari Benoît. En 2011, ils reprennent ensemble une petite boulangerie pour proposer leurs propres produits. En 2014, ils s'installent à Châteauroux afin de développer leur activité. En 2023, ils ouvrent une deuxième boulangerie dans la ville. La même année, ils participent à l'émission de M6 *"La Meilleure Boulangerie de France"* et remportent la sélection de la région Centre-Val-de-Loire, ce qui contribue notamment au développement de leur deuxième établissement.

- **L'idée et l'entreprise :** La Boulangerie Autissier défend une boulangerie artisanale fondée sur la fabrication maison, avec une production quotidienne de pains, viennoiseries, pâtisseries et produits traiteur. Les deux établissements disposent également d'un salon de thé et d'une offre de restauration sur place. En parallèle de la clientèle en boutique, l'entreprise travaille avec des collectivités, des établissements scolaires, des restaurants et des hôtels qu'elle livre quotidiennement. Benoît et Diarra portent une attention particulière à la qualité des matières premières, aux produits labellisés et aux circuits courts. Leur baguette de tradition bénéficie du Label Rouge depuis 2013 et l'entreprise détient le label bio depuis 2018. L'entreprise compte aujourd'hui deux points de vente et une équipe d'une trentaine de personnes. À plus long terme, Benoît et Diarra souhaitent agrandir leur laboratoire de production et envisagent l'ouverture d'un troisième établissement.

- **L'impact et l'engagement :** La formation et la transmission des savoir-faire font partie intégrante du fonctionnement de la Boulangerie Autissier. L'entreprise accueille actuellement dix apprentis dans les métiers de la vente, de la boulangerie, de la pâtisserie et du traiteur, auxquels s'ajoutent des stagiaires et des adultes en reconversion. Elle travaille également avec la Mission Locale pour donner une place à des personnes sorties du système scolaire, des personnes étrangères ou issues des quartiers. Cette volonté de former la relève s'inscrit directement dans le parcours du couple. Partis à deux, ils ont développé leur entreprise jusqu'à créer plusieurs emplois et souhaitent aujourd'hui transmettre leur expérience à ceux qui découvrent le métier. Issus d'un milieu social défavorisé, ils veulent aussi montrer qu'un métier manuel, lorsqu'il est porté par le savoir-faire, la formation et l'envie d'entreprendre, peut offrir de réelles perspectives professionnelles.

COUP DE COEUR JEUNE POUSSE :

Lauréate : *Amélie SOLLER*
Entreprise en nom propre : ÉCOLE FRANÇAISE DIGITALE
Ville / Quartier : VIERZON – Centre-Ville
Accompagnée et/ou financée par : *BGE, Initiative France*

- **Parcours :** Ingénieure diplômée de l'INSA Lyon, Amélie Soller travaille de 2009 à 2021 dans l'industrie aéronautique, où elle développe une solide expérience en qualité, amélioration continue et pilotage de projets de changement et d'innovation. En 2020, elle décide de donner une nouvelle direction à son parcours pour se rapprocher de l'enseignement, une vocation qu'elle porte depuis longtemps. Elle s'intéresse alors aux jeunes pour lesquels l'école traditionnelle ne répond plus aux besoins et imagine une scolarité capable de s'adapter à leur situation plutôt que l'inverse. Pour préparer ce premier projet entrepreneurial, elle reprend des études en management d'entreprise et management commercial à l'EDHEC en 2021. Elle y rencontre Delphine Ithembela, avec qui elle partage cette vision et s'associe pour créer l'École Française Digitale en 2022.

- **L'idée et l'entreprise** : Chaque année en France, près de 95 000 jeunes décrochent du système scolaire. C'est face à cette réalité, et à la diversité des situations qui peuvent éloigner un élève de l'école, qu'Amélie et son associée ont imaginé l'École Française Digitale. Collège et lycée agréé, 100 % en ligne et personnalisable, leur

structure accueille des élèves de la 6e à la terminale et les prépare au brevet comme au baccalauréat, dans le respect des programmes français. L'établissement s'adresse à des jeunes aux parcours très différents, qu'ils soient neuroatypiques, en phobie scolaire, victimes de harcèlement, expatriés ou sportifs soumis à des contraintes d'entraînement importantes. Les cours sont assurés en direct, en visioconférence, par des professeurs familiers de ces profils, aux côtés de coachs scolaires et de psychopédagogues. Les outils numériques permettent d'adapter les supports, les consignes et les évaluations aux besoins de chacun. Partie de quatre élèves lors de sa première rentrée en septembre 2022, l'école accompagne désormais 175 élèves en France et à l'étranger, de New York à Papeete.

- **L'impact et l'engagement :** Pour Amélie, l'enjeu est de permettre à des jeunes qui se sont parfois éloignés de l'école de retrouver une scolarité dans laquelle ils peuvent avancer à leur rythme et reprendre confiance. L'accompagnement concerne aussi les familles, notamment dans l'aménagement des parcours et des démarches auprès de la MDPH. Cette volonté d'inclusion se retrouve dans le fonctionnement même de l'entreprise, qui a créé deux CDI pour ses dirigeantes et un contrat d'alternance en communication, tout en faisant travailler plus de 25 indépendants. À terme, Amélie souhaite aller plus loin avec la création de bourses sur critères sociaux, le développement de formations autour de la neurodiversité. Son ambition reste la même depuis la création de l'école, faire savoir aux jeunes en difficulté et à leurs parents qu'une autre solution scolaire peut exister.

Plus d'informations sur : https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/concours-talents-des-cites/
Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2026 aux lauréats de la région Centre-Val de Loire se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 3 novembre à Orléans**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales. L'occasion également de célébrer les 25 ans du concours Talents des Cités !

Contacts presse :

BPIFRANCE
Gabrielle Debains
06 64 78 19 53
gabrielle.debains@bpifrance.fr

AGENCE THE DESK
Dora Nanaa
06 20 71 46 35
dora@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES
Aurélie Imbert
06 77 56 38 82
Aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

MINISTERE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT
01 44 49 85 65
valentin.vella@ville-logement.gouv.fr

AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
07 62 61 50 25
relations.presse@anct.gouv.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.
Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement prépare et met en oeuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du logement, de la construction, de l'urbanisme, de l'aménagement foncier, de l'hébergement d'urgence et de la politique de la ville. À ce titre, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services essentiels, de l'éducation, de l'emploi, de l'insertion, du développement économique ainsi que du renforcement du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - https://presse.bpifrance.fr / - Suivez-nous sur LinkedIn et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle oeuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

À propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en oeuvre de leurs projets. Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT conduit des programmes nationaux territorialisés pour répondre, en lien

avec les élus, aux nouveaux enjeux en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.